

<http://ugtg.org/spip.php?article962>



Affaire Aristide & Tacita : communiqué du LKP

- Dossier spécial LKP - Expressions -



Date de mise en ligne mardi 16 juin 2009

Copyright © UGTG.org - Tous droits réservés

LIYANNAJ KONT PWOFITASYON

COMMUNIQUE DE PRESSE

Les Avocats Militants Guadeloupéens Sarah ARISTIDE et Patrice TACITA, après avoir découvert que certaines de leurs conversations avec leurs clients faisaient l'objet d'écoutes téléphoniques illégales par des policiers, avaient porté plainte, plainte qui jusqu'ici n'a toujours pas été instruite. A l'inverse, ils sont poursuivis pour avoir dénoncé ces pratiques. En d'autres lieux, ces "dérives" auraient été fermement dénoncées et les coupables lourdement sanctionnés.

Mais nous sommes en Guadeloupe et la pratique des écoutes téléphoniques illégales, la violation de la confidentialité des correspondances entre un avocat et son client, la répression anti syndicale, la discrimination raciale à l'embauche à l'encontre des Guadeloupéens sont monnaies courantes car tolérées et "légalisées" par le système colonial Français.

Ces pratiques, ni nouvelles ni isolées, sont un des aspects de "l'Etat policier" qui réprime toutes celles et ceux qui osent s'opposer au mépris, à la négation, à l'exploitation et à la discrimination dont nous sommes, nous Guadeloupéens, victimes an péyi annou.

Le LKP :

Salue le courage, l'engagement et la détermination de Maîtres Sarah ARISTIDE et Patrice TACITA qui refusent d'être déportés en France et exigent d'être entendus an péyi a yo ;

Apporte son total soutien aux avocats militants, Fanm é Nonm vèwtikal ; qui luttent avec conviction, audace et engagement contre "l'ordre et la justice coloniale" ;

Appelle l'ensemble des Travailleurs et du Peuple de Guadeloupe à se mobiliser pour exiger :

- La résolution de tous les conflits en cours et le maintien de tous les emplois ;
- Le respect du protocole du 04 mars 2009 : et notamment le Plan d'urgence pour les jeunes, l'application de toutes les dispositions de l'Accord Salarial Jacques BINO ;
- L'amélioration des conditions de vie, du pouvoir d'achat et des revenus des personnes âgées, des personnes handicapées, des chômeurs.... ;
- Rèspè é Dignité pou Fanm é Nonm Gwadeloup

Plis rèspè, Plis dignité, Sé sa nou ka mandé

Le Porte Parole du L.K.P.

E. DOMOTA

Pointe-à-Pitre, le 15/06/09

Post-Scriptum

Tous les articles du dossier sur le site UGTG.org :

- ▶ [Affaire des écoutes téléphoniques de Maître Sarah ARISTIDE - Déclaration de l'UGTG à propos de l'arrêt de la Cour d'appel de Basse-Terre](#) - 24 Juillet 2008
- ▶ [Confession d'avocats à un prêtre de passage](#) - 10 Novembre 2008
- ▶ [Lettre d'Aristide & Tacita au procureur Prêtre](#) - 31 Mars 2009
- ▶ [Affaire S. Aristide & P. Tacita : Communiqué de presse des avocats](#) - 18 Mai 2009
- ▶ [Communiqué de presse du Comité de soutien de Maîtres ARISTIDE & TACITA](#) - 10 Juin 2009
- ▶ [Comprendre l'affaire Aristide & Tacita : Maître Roland Ezelin](#) - 13 Juin 2009